

Extrait du Spyworld Actu

<http://spyworld.spyworld-actu.com/spip.php?article12110>

# La vidéosurveillance en débat au Conseil de Paris

- Renseignement - France -



Date de mise en ligne : lundi 23 novembre 2009

---

**Spyworld Actu**

---

Le débat sur l'extension de la vidéosurveillance s'annonce animé, lundi, au Conseil de Paris. Les Verts, alliés du maire socialiste Bertrand Delanoë opposés au projet, ont décidé de présenter "1 000 amendements contre 1 000 caméras". D'ici à 2011, le "plan de vidéo-protection", érigé en priorité gouvernementale, comprendra 1 302 caméras, dont 293 sont déjà existantes. Elles s'ajouteront aux 9 500 caméras dont disposent la RATP et la SNCF sur le domaine public et aux quelque 20 000 caméras privées. La première adjointe socialiste Anne Hidalgo a défendu, jeudi, le projet, appelant les élus à faire preuve de "bon sens".

"C'est un projet de la droite", et "un piège" tendu à la majorité municipale, a fustigé Sylvain Garel, président du groupe Verts au Conseil de Paris. Ian Brossat, pour le Parti communiste français (PCF), a annoncé de son côté que son groupe voterait contre la délibération de la mairie. Il juge ce dispositif "inefficace", citant à l'appui une étude de la police londonienne, selon laquelle 1 000 caméras permettraient d'élucider un crime par an, et estime que "l'anonymat est mis en cause". La fédération de Paris de la Ligue des droits de l'homme a confirmé sa "franche opposition" à ce plan, au motif que "la vidéosurveillance n'a jamais fait baisser la délinquance de manière significative".

Paradoxalement, le projet de l'exécutif socialiste devrait être voté par l'UMP, qui souhaite même faire de la surenchère en demandant de porter le plan à 2 000 caméras. De même, le Nouveau Centre devrait voter pour, tout en souhaitant "plus de police de proximité". Le protocole d'accord entre la préfecture de police et la mairie souligne qu'il s'agit de rechercher "des gains opérationnels majeurs en matière de circulation, de sécurité routière, d'ordre public, de lutte contre la délinquance, la criminalité et le risque terroriste".

Un comité d'éthique destiné à veiller à la régularité du système de vidéosurveillance mis en place par la préfecture de police de Paris (PP) dans la capitale a été installé vendredi. Présidé par un magistrat, Roland Kessous, ce comité rendra annuellement un rapport. Il pourra être saisi en cas d'abus et d'entorse à la loi par un citoyen. Il devra veiller, ont-ils indiqué, "au respect des libertés publiques et privées dans la mise en oeuvre des systèmes de vidéoprotection sur la voie publique et dans les établissements ouverts au public".

La Ville de Paris participera financièrement (cinq millions d'euros de subvention d'équipement) à l'installation des caméras de la préfecture de police, dont le coût est estimé à 25 millions d'euros, à raison d'une soixantaine de caméras par arrondissement en moyenne. Le budget annuel municipal pour les actions de prévention à Paris est de 200 millions d'euros.

*Post-scriptum :*

<http://www.lemonde.fr/societe/artic...>